

RAPPORT ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE BEAUHARNOIS.

MESSIEURS, — Dans le dernier rapport, on faisait remarquer qu'il avait été décidé de mettre en vente l'étalon Olyde "Briton." Mais les prix offerts n'ayant point été trouvés convenables, on résolut de différer cette vente pour les raisons qui y ont été mentionnées. On faisait aussi observer qu'il devenait nécessaire d'importer un nouvel étalon pour croiser avec les pouliches obtenues du Olyde "Briton."

C'est pourquoi, durant le cours de l'année dernière, les directeurs ne négligèrent rien pour réaliser leur projet. Ils rencontrèrent de nombreuses difficultés, qui amenèrent des lenteurs et occasionnèrent des dépenses qu'on n'avait pu prévoir. Quoi qu'il en soit, la société est aujourd'hui en possession de cet étalon. Il ne reste plus qu'à faire connaître les détails de cette importation, qui devra, croient-ils, rencontrer vote approbation, car la société a déjà reçu de nombreuses félicitations relativement au choix qu'elle a fait d'un étalon de race percheronne offrant toutes les chances de succès possibles.

En mars dernier, l'intéressante Revue Agricole rédigée par l'habile plume de Joseph Perrault, M.P.P., nous apprenait qu'un médecin vétérinaire de Montréal se proposait de passer en France dans le but d'importer des étalons de race percheronne, moyennant une avance de \$300. Les directeurs saisirent cette occasion comme la plus favorable. Mais comme ils n'avaient point l'argent nécessaire pour faire cette dépense, ils s'assemblèrent, le neuf avril dernier, au bureau du secrétaire pour prendre en considération la suggestion de M. Perrault, et après mure délibération, ils décidèrent de faire importer un étalon percheron. Pour cela, ils signèrent un billet promissoire, au montant de \$200, en faveur de M. D. Benning, et nommèrent deux délégués qui devaient s'entendre avec M. Féniou de Montréal.

Ce dernier, ne pouvant donner des garanties suffisantes pour la somme de \$300 que nous devons lui confier, cet argent fut déposé à la Banque d'Épargne jusqu'à ce qu'il en fut décidé autrement.

Le 19 juin dernier, votre bureau de direction nomma un comité qui devait s'instruire avec des délégués des comtés de Chateauguay et d'Huntingdon, concernant les meilleurs moyens à prendre pour faire

cette importation. Mais on ne put obtenir de réponse définitive. Cependant, on ne se découragea pas; et on délibéra encore jusqu'à ce qu'enfin il fut arrêté que M. Bougie accompagnerait M. Féniou. Il s'élevait un obstacle que le désintéressement des directeurs fit disparaître au moyen d'emprunts faits à la Banque "Ontario" et à Louis Julien, père. Malheureusement, notre délégué rencontra des difficultés en Europe; il ne put toucher le montant de la traite, faute d'identification. Ce qui prolongea son voyage, et dut augmenter les dépenses.

Nous sommes infiniment obligés envers M. Bella, le directeur si bien connu de l'école impériale d'agriculture de Grignon, qui fit si bien valoir nos intérêts et reçut si amicalement notre délégué. Il ne négligea rien pour le succès de cette importation; il alla jusqu'à faire une avance de 600 francs à M. Bougie, afin de hâter son retour.

Nous ne devons pas moins de reconnaissance à M. Perrault, dont les efforts pour l'avancement de notre société ne se ralentissent point, et qui, dans cette circonstance, nous ont été d'un grand secours. Aussi, le bureau de direction crut de son devoir de remercier ces messieurs, en leur transmettant la résolution qui témoignait de la reconnaissance, qui leur était si légitimement due.

Par suite de cette importation, on jugea à propos de retrancher l'exposition annuelle des grairs et animaux gras ainsi que le parti de labour.

Cependant nous devons à la générosité si bien connue de M. Browning, l'organisation d'un parti de labour que ce monsieur se proposait de donner aux cultivateurs du comté sous le patronage de notre société. Mais il ne put avoir lieu à cause de la longue sécheresse de l'automne dernier.

La chambre d'agriculture du Bas-Canada adressa à ce bureau, durant le cours de l'année dernière, deux circulaires: Dans l'une, elle engageait la société à fournir sa part d'échantillons à l'exposition universelle de Paris; dans l'autre, elle nous invitait à profiter des six bourses qui permettraient aux jeunes gens de suivre le cours des lectures de l'école vétérinaire de Montréal, sous sa direction. A l'assemblée du vingt-neuf octobre dernier, on autorisa le secrétaire à répondre négativement à ces deux circulaires et à alléguer d'un côté les dépenses occasionnées par l'importation d'un étalon, et de l'autre qu'on ne connaissait point dans les limites de ce comté d'é-